



**ARRÊTÉ MUNICIPAL**

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE  
RÈGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION

N° : PA 2023- 424  
Date :

Mis en ligne le : 29 JUIN 2023

29 JUIN 2023

**Objet :** Prorogation de l'arrêté municipal n° PA 2023-404  
Enlèvement d'un poteau à incendie

**Lieu :** 73 Avenue Jean Moulin

**Durée :** Du 30 juin au 5 juillet 2023

N° Acte : 8.3

Le Maire de Vitrolles,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2212-1 et suivants ;  
**Vu** le code de la route et notamment les articles L325-1 et R417-10 ;  
**Vu** le code de la voirie routière et notamment l'article L113-2 ;  
**Vu** l'arrêté municipal n° 97-182 du 1er juillet 1997 relatif aux travaux en période estivale ;  
**Vu** la demande, en date du 27 juin 2023 de la société CDA Agence Sud-Est, sise Bâtiment C5, chemin des jardins miniers à 13590 MEYREUIL, sollicitant l'autorisation de prolonger les travaux jusqu'au 5 juillet 2023, au 73 avenue Jean Moulin ;  
**Considérant** la nécessité de réglementer la circulation et d'assurer la sécurité des riverains sur le territoire de la commune ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté municipal n° PA 2023-404 du 23 juin 2023 sont prorogées jusqu'au 5 juillet 2023.

**Article 2**

Les autres dispositions sont inchangées.

**Article 3**

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à partir de sa publication ou de sa notification.

**Article 4**

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L 2131-1 du CGCT accomplies.

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5**

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles,
- Métropole Aix-Marseille Provence - Direction de la collecte ménagère,
- Métropole-Aix-Marseille Provence - Direction des Transports,
- Vitropole.

**Lalia ATTAF**

**Adjointe au Maire**

Déléguée à la gestion des espaces publics,  
Voirie et Propreté

